



## La Région bruxelloise se dote d'un Plan industriel

**Bruxelles, 18 janvier 2019 – Il y a 50 ans, Bruxelles était la ville la plus industrielle de Belgique avec plus de 166.000 personnes travaillant dans le manufacturier. Aujourd'hui, il faut repenser l'industrie 4.0. C'est pourquoi, ce jeudi, le Gouvernement bruxellois a adopté un plan industriel qui redéfinit le secteur industriel, 106 propositions de mesures pour faire revivre l'industrie en Région bruxelloise.**

Ces dernières années, Bruxelles a connu un processus de désindustrialisation important. La question de la place de l'industrie au sein d'une ville, les problèmes d'embouteillage, de qualité de l'air mais aussi de personnel qualifié sont autant de facteurs qui ont conduit à la disparition du manufacturier dans notre Région.

Le Plan industriel adopté par l'ensemble des Ministres bruxellois est une vision, une méthode pour faire renaître l'industrie à Bruxelles. Il s'attache à définir ce qu'est l'industrie aujourd'hui. A côté de l'agro-alimentaire et du manufacturier, on retrouve maintenant le secteur de la construction mais aussi de l'e-santé et des industries créatives et culturelles. Ces secteurs sont compris dans le secteur industriel dès lors qu'ils sont producteurs de biens, y compris de biens virtuels.

Le Plan industriel identifie également 4 défis principaux au redéploiement de l'industrie en milieu urbain :

- Une main d'œuvre qualifiée
- La mobilité
- Des espaces de développement
- Un cadre stimulant

Pour relever ces défis et parvenir à ancrer l'industrie dans la cité du futur, le Plan Industriel recense 106 propositions. Parmi celles-ci, citons :

- Améliorer la visibilité et la valorisation des métiers industriels
- Favoriser les échanges entre les écoles supérieures et les 5 secteurs du Plan Industriel
- Communiquer positivement l'image de « Bruxelles ville productive »
- Transformer les parkings de dissuasion en véritable hub multimodal
- Equiper la Région en infrastructures de rechargement pour les nouveaux modes de propulsion (CNG, électrique, hydrogène)
- Elaborer dans chaque entreprise un plan mobilité
- Protéger les espaces industriels existants en empêchant les changements d'affectation
- Faciliter la transformation des bureaux vides en espaces productifs
- Etablir un lien entre le Plan industriel et les autres plans qui existent
- Professionnaliser les opérateurs de l'urbanisme dans le domaine d'activités industrielles

Ce Plan industriel est une vision pour l'avenir. À charge du prochain gouvernement de s'en emparer afin d'identifier quelles mesures devront être mises en place pour garantir le futur industriel de notre Région.